

École Publique du Pain Perdu

4 rue des écoles
37420 Beaumont en Véron
☎ 02.47.58.43.24

Compte rendu de la séance du conseil d'école du vendredi 11 mars 2011

Le Conseil d'École s'est réuni le **vendredi 11 mars 2010 à 18h00**, dans la salle audio visuelle de l'école du Pain Perdu à Beaumont en Véron

Étaient présents :

M. **DENIS** directeur

Mme **DERNONCOURT** représentante de la municipalité de BEAUMONT en VERON

M. **GUION**, D.D.E.N

Mmes **AMELINE, COTENCEAU, DEFOURNIER, DUDOGNON, GHIDONI, GILLARD, & M.LAUNAY** représentants élus des parents d'élèves

Mmes, Mlles **BERTRAND, CHARDONNET, HOUDIN, BOURGOIN, GUILMET** enseignantes ;

M. **BELHANAFI** enseignant

Mmes **CARRE, BAILLOUX & THIBAUD** Assistantes de Vie scolaire

Absents excusés

Mme **FLAMIN**, Mme **PEREZ ROSTAN & M.FREZOT.**

Absente

Mme **RICHARD**

L'ordre du jour est abordé comme suit :

Point n°1 : Actualités pédagogiques

- 1. Présentation des nouvelles AVS :** Melle **CARRE**, Mmes **COUTARD, THIBAUD & BAILLOUX** sont les AVS i (auxiliaire de vie scolaire individuelle dédiée à un enfant) et AVS co (auxiliaire de vie scolaire pour la CLIS) de notre école cette année.
- 2. Effectifs de l'école**
 - 196 élèves au 11 mars 2011
 - 39 élèves partent au collège en 2010
 - 25 élèves arrivent de maternelle
 - Les inscriptions des élèves de l'école maternelle auront lieu en mars et avril 2011.
- 3. Evaluations CM2**
 - Elles ont été effectuées entre le 17 et 21 janvier sur une semaine.
 - Ces évaluations ont donné lieu à une exploitation et une analyse au niveau de l'équipe pédagogique.
 - Ces données ont été confiées à l'Inspecteur et communiquées à tous les parents concernés sous forme de réunion de classe ou/et de rendez-vous individuels.
 - Les élèves ayant des difficultés sont pris en aide personnalisée spécifique.
 - Un PPRE de passage est élaboré pour les élèves ayant moins de 50% de réussite aux évaluations.
- 4. Evaluations CE1**

Elles se dérouleront du 16 au 20 mai 2011.
Un calendrier précis est mis en place pour la passation, les corrections et la transmission aux parents et à l'Inspection.

5. Stage de remise à niveau

Un stage de remise à niveau pourrait avoir lieu le matin de 9h à 12 h la première semaine des vacances de Pâques.

Il serait encadré par plusieurs enseignants volontaires et concernerait en priorité les élèves de CM2 dont les parents ont donné leur accord. A l'heure actuelle, nous ne connaissons pas les volontaires.

Point n°2 : Actions pédagogiques du 2 ème trimestre

Spectacles et activités pédagogiques communes à toutes les classes .

➤ **Chorale de Noël :**

- Une représentation pour le club du 3 ème âge a eu lieu le mardi AM. Des représentants de la Mairie étaient présents. Le mardi soir, les parents ont assisté à la représentation. Les enseignants remercient Mme Le Chevallier (Intervenante musicale) pour son travail. Ils remercient aussi la municipalité pour la mise à disposition d'un intervenant musical et le prêt de la salle polyvalente.

➤ **Echecs**

- **Samedi 24 janvier 2011** à Civray de Touraine, une vingtaine d'écoliers a défendu les couleurs de l'école. L'école est championne d'Indre et Loire. Alexis GIMENEZ est champion individuel d'Indre et Loire.
- **Dimanche 13 mars 2011** à Châteaudun, 10 élèves de l'Ecole accompagnés par Mme Bertrand, joueront pour le championnat académique. L'équipe enseignante remercie la Mairie pour son soutien moral, logistique et financier.

➤ **Théâtre et Cinéma**

- Ramayanâ , pièce de théâtre d'ombres pour les CP , CE1 et la CLIS
- U film de Grégoire Solotareff pour les CE2, CM1 et CM2

- **Théâtre** « Debout les livres ».Pièce de théâtre de Benoît Héron. Les fonds récoltés ont permis de payer une partie du bureau d'Antoine de la CLIS.

Spectacles et activités pédagogiques des classes

- **CP** : sortie CPIE, un trésor près de l'école (jeu de piste)
- **CP, CP/CE1 et CE1** : Sortie CPIE : Faune et flore de Loire
- **CP/ CE1 Théâtre** avec Mme LOBUT. Présentation d'une pièce par les élèves à l'ensemble de l'école
- **CE1** : Rencontre avec une ancienne institutrice de 105 ans, Mme Semelier.
- **CE2 / CM1** : **Théâtre** avec Mme LOBUT Présentation d'une pièce par les élèves à l'ensemble des élèves de l'école. Thème : la Mythologie
- **CE2 / CM1 & CM1 /CM2** : visite du chantier de l'école avec M. Bodinier l'architecte et M. le Maire. Nouvelle visite prévue au 3 ème trimestre.
- **CM1 /CM2** : Atelier Impressionnisme (sensibilisation à ce courant de peinture)
- **CM1/2** : sortie à l'Ecomusée du Véron le 5 avril 2010.
- **CM2** : visite au collège d'Avoine pour la journée Maths le 5 avril 2010
- **CM1/2 et CM2** : Présentation de la classe bilingue par **Mme BERRUER CHARRAIS** (professeur d'allemand au collège d'Avoine) les 22 et 24 mars.
- **CM2** : lancement de la JPA le 3 décembre en présence de M. TESTU, président de la JPA et chronobiologiste de renom.

- **CM2** : Découverte du patrimoine bellimontois par la randonnée.
- **CLIS** : Repas de classe mensuel et visite à la ludothèque et médiathèque.

Point n°3 : Projets pour le 3^{ème} trimestre

Sorties et activités pédagogiques des classes

- **CP** : sortie CPIE : un trésor près de l'école (partie Arts Plastiques)
- **CP** : CPIE programme de la classe verte mais sans nuitée.
- **CP/ CE1** CPIE classe verte à Seuilly du juin 2011.
- **CE1** : CPIE programme de la classe verte mais sans nuitée.
- **CE2** : sortie au Grand Pressigny (travail sur la préhistoire)
- **CE2/ CM1** et **CM1/ CM2** : activités orientation en liaison avec la Communauté de communes et Stéphane Sauvageon, éducateur territorial d'Avoine. Journée orientation prévu le 23 juin 2011
- **CM1/CM2 et CM2** : CM2.com et classe verte à la Bourboule du 22 au 27 mai 2011.
- **CM2** : Préparation de la randonnée à Vélo (APER) à Candes.
- **CLIS** : Sortie au château de Chinon et participation des élèves à l'activité Théâtre et Athlétisme. Un élève accompagnera les classes de CM en classe verte dans le cadre de l'inclusion scolaire.
- **Projets communs à toutes les classes** : journée athlétisme le jeudi 14 avril 2011 au stade d'Athlétisme d'Avoine.

Point n°4 : Projet d'école

- Exposé du projet d'école 2011- 2014 sous forme de diaporama.
- Rappel du projet académique et du projet de circonscription.
- Le projet d'école est une déclinaison de ces projets.
- Rappel des Axes du projet et des objectifs.

AXE 1: Favoriser la réussite de tous les élèves	
OBJECTIFS	ACTIONS
1 Enrichir la langue orale et écrite	A : Atelier de langage en C2
	B : Lecture offerte en C2 et C3
	C : Rallye Lecture en C3
	D: Ateliers Théâtre
2 Fluidifier les parcours des élèves	A: PPRE de passage en CM2
	B: PPRE de passage CE1/CE2
3 Améliorer les aides aux élèves	A : Mise en place d'outils communs pour les E.V
	B : Aide personnalisée
	C : Intégration rigoureuse des élèves de CLIS
	E : Atelier Maths en C3
	D :Atelier Lecture en C3

AXE 2: Harmoniser les enseignements en travaillant en équipe	
OBJECTIFS	ACTIONS
1 Harmoniser les progressions dans l'école.	A : Conseils de cycles spécifiques
2 Se former aux nouvelles Technologies	A : Formation continue en Informatique pour les TBI
	B : Mise à jour régulière du site Internet
3 Poursuivre la formation professionnelle par des actions à l'école	A : Programmation d'actions sur les 3 cycles pour développer les gestes qui sauvent à l'école.
4 Optimiser la liaison maternelle /élémentaire	A : Liaison GS/CP (suivi des dossiers/ pré requis indispensables) B : Développer une situation en Mathématiques : le partage C : Développer une situation en Français : syntaxe de la phrase

AXE 3: répondre aux besoins spécifiques de l'école	
OBJECTIFS	ACTIONS
1 S'approprier la nouvelle école	A : Liaison CM2 / collège sur la Technologie (construction)
	B : Suivi régulier des travaux par les élèves et les enseignants.
	C : Conseil des élèves pour l'aménagement de la cour et la vie de l'école
	D : Label Eco école
2 Ouvrir l'école sur le Monde	A : Classes de découvertes
	B : Sorties culturelles
	D : Développer le jeu d'Echecs
	E : Pratiques théâtrales / Fêtes d'école
3 Aménager les rythmes scolaires	F : Correspondance scolaire
	A : Aménagement de la pause méridienne B : Concertation publique sur les horaires de l'école.
4 Développer le sport, la santé et la citoyenneté	A : L'USEP et vie associative
	B : L'enfant rouleur (vélo et APER)
	C : développer le savoir nager à l'école
	D : Développer la solidarité et la coopération.

- Détail des fiches actions par les enseignants.
- Explication des indicateurs de réussite du projet retenus par l'équipe.
- Adoption du projet par l'assemblée : **à l'unanimité.**

Point 5 : Site internet

- Le **label Ecole Internet** permet un nombre supérieur de visites sur le site.
- 3300 connections enregistrées avec un maximum de 45 visites le lundi 7 mars 2011.
- Intervention de Mme Dernoncourt sur l'acquisition de matériel informatique l'année prochaine. 25 ordinateurs + imprimantes (cession de matériel d'occasion d'une entreprise à moindre coût) seront installés dans la nouvelle école.

Point 6 : Modification des horaires de l'école

Mme Dernoncourt explique que le changement d'horaire apportera plus de confort pour les services de cantine. Il faudra compter aussi avec le déplacement plus important jusqu'à la cantine.

Les parents pensent que la récréation de cantine, déjà longue, va encore être allongée.

- Matin : **9h00** au lieu de **9h15 actuellement**. Entrée à **8h50**.
- Après midi : **pas de changement**.
- Vote du projet par l'assemblée : **13** pour, **0** contre, **6** nul.

Point 7 : Fête de l'école

- Le thème sera **l'histoire de l'école du Pain Perdu de 1950 à nos jours**.
- Lieu : école, date : vendredi 24 juin 2011 de 18h00 à 22 h00.
- Dans la cour du haut se auront lieu la buvette et les jeux. Dans la cour du bas se déroulera le spectacle. Il reste une estrade à trouver.
- Chaque classe choisira une décennie.

Point 8 : Travaux en cours et à effectuer

- Serrure préau du haut et porte d'accès au car.
- Réparation des chaises dessoudées
- Tringles à rideaux à refixer en CLIS
- Plexiglas WC du haut à ressouder
- Point lumière dans l'escalier de la cour du haut
- Installation des antis pince-doigts
- Réparation des portes des WC

Questions diverses de la part des parents d'élèves:

1- **Récréation de cantine** : « Pendant le temps de la récréation entre 12h et 14h: il nous est remonté qu'une certaine violence existe entre les enfants.

- Qu'est-ce qui est prévu pour la nouvelle école pour le long temps de récréation du midi (pour en changer l'ambiance)?

- En rapport à des violences à la cantine, les menaces de sanctions (expulsions) existent, sont présentées à l'élève, mais ne sont pas mises en application, des parents se questionnent ?

- Aussi, lorsqu'il y a acte de violence dans ce temps de récréation, les parents souhaiteraient être prévenus par un moyen ou un autre que l'enfant soit victime ou agresseur (le cahier de liaison, le téléphone...)

- Serait-il possible de connaître exactement le déroulement du mode opératoire que le personnel de cantine doit suivre? (Comment l'information "remonte" à la mairie, sous quelle cadence? Si sanction il doit y avoir, en combien de temps elle est réalisée? On revient sur le "pouvoir" du personnel de cantine qui est présent sur ces actes mais absent pour les sanctions !)

Réponse de la Mairie : En cas de violence grave, les parents sont systématiquement informés. Un élève a subi une exclusion temporaire l'an dernier. Cette année, plusieurs enfants ont été avertis. La menace de sanction est plus efficace que la sanction elle-même. Les parents des élèves avertis sont convoqués à la Mairie pour un entretien. Les personnes de cantine possèdent un carnet à souche sur lequel elles notent les problèmes. Mme Ritoux (directrice des services) est chaque jour à la cantine et Mme Dernoncourt passe au moins une fois par semaine. Une personne supplémentaire a été engagée et des jeux de cour ont été achetés. M. EDOUARD (garde champêtre) assiste une fois par semaine au service de cantine. Pour la nouvelle école, un plan d'aménagement de la cour a été prévu au conseil des élèves. Une bibliothèque de cour et des jeux de cour ont été demandés par les enfants.

2- **Cantine :** « Facturation des repas lors des grèves des enseignants, ou absence prévue de longue date par les parents : les parents d'élèves souhaiteraient pouvoir indiquer 48h à l'avance si leur enfant prendra ou non son repas ce jour. Et si non, qu'il soit déduit de la facture. »

Réponse de la Mairie :

Cette question avait déjà été abordée lors du dernier conseil d'école et une réponse avait déjà été donnée.

Le prix réel d'un repas est de 5,49 €. Les parents payent 2,50 € lorsqu'il y a abonnement.

En cas d'absence prolongée de l'enfant, 2 jours de carence sont prélevés. Les parents ne payent pas en cas de maladie (sous présentation d'un certificat médical). Les parents ont la possibilité de prendre des tickets à l'unité (plus cher). Le coût de l'école pour un enfant est de 600 € en élémentaire et 1200 € pour la maternelle. Dans le fonctionnement de la cantine, 54 % du prix de revient est pris en charge par la Commune. La position de la Mairie reste la même mais la question sera de nouveau exposée en commission scolaire.

3- Participation financière pour l'association ELA

« Sur la proposition non obligatoire d'une participation financière pour L'association ELA (Fondée en 1992, l'Association Européenne contre les Leucodystrophies (ELA) est une association de type Loi 1901) qui avait été faite dans la classe d'Alain Denis dans le cadre du cross de l'école. Les parents se sont sentis obligés, et cela les a gênés.

Est-ce que l'école est le lieu pour une telle démarche ? Cela signifie que tous les enseignants peuvent à leur bon vouloir demander une participation financière aux parents pour telle ou telle association, et on se demande, où est la limite ? »

Réponse de M. DENIS :

La solidarité est une des actions du projet d'école (axe1, objectif 3, action D : Développer la solidarité et la coopération)

Les actions de solidarité sont toujours sous couvert de l'Inspection Académique ou du ministère de l'EN. Ils envoient toujours un courrier à cette attention (JPA, Pièces jaunes etc...).

Les principales actions de solidarité prévues cette année :

Téléthon: collecte de piles pour le SMICTOM qui reverse au Téléthon

ELA : manifestation sportive + dictée aux CM2 pour sensibiliser les enfants à la

leucodystrophie + collecte dans la classe de CM2 (sans caractère obligatoire. 7 familles/ 28 ont participé)

Enfance et Partage: collecte de cartouches d'encre usées pour l'association LMR qui reverse à Enfance et Partage

Fauteuil d'Antoine : participation de la coopérative de l'école pour l'achat d'un bureau adapté.

Jeunesse au plein air: participation de la classe de CM2 à l'ouverture de la campagne départementale (avec François Testu , président de la JPA et chronobiologiste) + achat des timbres JPA par la coopérative de l'école (pour éviter une vente de la part des élèves).

USEP : adhésion de 100 enfants de l'école Le montant de cet adhésion (environ 5 € / élève) permet à d'autres écoles de bénéficier de matériel sportif et de participer à des manifestations sportives gratuites (mise à disposition de matériel, transport et ressources humaines).

Pas d'action pour les pièces jaunes cette année.

Nous accueillons des élèves handicapés dans l'école.

Le regard des élèves de Beaumont sur ces élèves est un regard sain.

Certaines familles sont en difficulté financière et des actions sont mises en œuvre pour aider au départ des élèves en classe de découverte (JPA, CCAS, Coopérative etc...)

"Cela signifie que tous les enseignants peuvent à leur bon vouloir demander une participation financière aux parents pour telle ou telle association"

Réponse :

C'est effectivement au bon vouloir des enseignants.

Aucun caractère obligatoire, aucune pression sur les élèves et leurs parents, il est dommage que des familles se sentent obligées de participer à une action de solidarité.

Beaucoup de familles m'ont répondu qu'elles participeraient autrement ou qu'elles ne souhaitent pas participer. Aucune remarque n'a été faite sur leur (libre) choix.

"et on se demande, où est la limite ?"

Réponse :

Aucune limite si les associations et projets sont agréés par l'Education Nationale.

Le ministre ou/et l'Inspecteur d'Académie nous envoient un courrier pour nous encourager à participer. Cette solidarité et cette coopération font aussi parties des programmes scolaires et c'est donc le rôle de l'école d'en parler.

Extrait des programmes de l'Education Nationale 2008 en Instruction civique

« 3. Les règles élémentaires d'organisation de la vie publique et de la démocratie : le refus des discriminations de toute nature, la démocratie représentative (l'élection), l'élaboration de la loi (le Parlement) et son exécution (le Gouvernement), les enjeux de la solidarité nationale et internationale (protection sociale, responsabilité entre les générations). »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20h25**

À Beaumont, le 11 mars 2011

La secrétaire de séance, **Melle GUILMET**

Le directeur **M. Alain Denis**

